© Drogues Info Service - 13 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

test urinaire

Par Profil supprimé Postée le 17/07/2013 17:38

> Bonjour j'ai un test urinaire de dépistage le 29 Juillet j'étais un consommateur régulier. Suite a la date de mon dépistage j'ai arrêté de consommer le 1 er Juillet.
> j'ai vu que le cannabis se stocké principalement dans les graisses donc cela dépend du poids, comme je suis plutôt maigre, je prends de la vitamine B 1 et b 6, je bois 2L d'eau par jour, et je pratique régulièrement de la course à pieds pour éliminer un maximum le thc mon test urinaire sera t-il négatif ?

Mise en ligne le 19/07/2013

Bonjour,

Dans le cadre d'un dépistage, le principe actif généralement recherché est le delta 9 THC. Il reste décelable dans les urines jusqu'à 70 jours pour un usage régulier de cannabis, ce qui était votre cas avant votre arrêt le 1er juillet. Il n'y aurait aucune technique particulière et fiable pour accélérer la dégradation de cette molécule.

A titre d'information, sachez que dans le cadre d'une visite médicale, vous ne pouvez être soumis à un test de dépistage de stupéfiants que si vous en avez été informé au préalable, comme le prévoit la loi. Si tel n'est pas le cas, l'analyse urinaire pratiquée concernera certainement le dépistage de certaines pathologies, comme le diabète par exemple.

Si vous désirez évoquer vos usages ou avez besoin de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 0800 23 13 13, tous les jours de 8h à 2h (ligne de Drogues info service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.